

AFSP

ASSOCIATION FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE

MSH — 54, boulevard Raspail

75006 Paris

00 (33) 01 49 54 21 36

afsp@msh-paris.fr

www.afsp.msh-paris.fr

Section d'Études Internationales

Bulletin n° 12

Printemps 2001

Sommaire

*

Editorial

*

Colloque « Les biens publics mondiaux »

Programme provisoire

*

Compte-rendu du Congrès
de l'Association allemande de science politique

Halle, 1-5 octobre 2000

*

Nouvelles de l'ISA

*

La science politique des relations internationales,
vue de Clermont-Ferrand

EDITORIAL

Pour la deuxième fois, le pari de lancer un appel à contributions pour le prochain colloque de la SEI a été un pari gagnant. Le Comité exécutif a reçu de nombreuses propositions de qualité. Il n'a pas eu de peine à composer un programme stimulant dont vous trouverez plus loin les détails. Son seul regret est d'avoir été dans l'obligation de refuser plusieurs propositions dans la mesure où, pour des raisons d'économie, le colloque ne se déroulera que sur une journée et demie.

Compte tenu de l'intérêt des propositions soumises, le système du " rapport sur table " adopté aujourd'hui dans de nombreux congrès internationaux a été retenu. Les auteurs ne présenteront pas oralement leur contribution, faute de temps, mais ils seront les intervenants privilégiés dans la discussion et ils auront la possibilité d'inscrire leur rapport au nombre des communications présentées au colloque de la SEI-AFSP, ce qui peut être intéressant pour les doctorants et jeunes chercheurs.

Nous espérons que le pari de la décentralisation sera lui aussi un pari gagnant. Le rendez-vous annuel de la SEI est en passe de devenir une pratique professionnelle normale pour les politistes internationalistes, cela devrait inciter les Parisiens à se déparisienner, et puis Pau en octobre, c'est beau !

Grande nouvelle : l'AFSP s'étant dotée d'un site web, la SEI devrait avoir prochainement sa page sur ce site. Cela permettra d'annoncer immédiatement les appels d'offre, propositions de bourse et appels à candidature pour des postes à l'étranger qui nous parviennent souvent trop tard pour être diffusés par le bulletin. Le Comité y travaille et vous tiendra au courant.

Pour le consulter : **www.afsp.msh-paris.fr**

Les choses avancent...

Le Comité exécutif

LES BIENS PUBLICS MONDIAUX

COLLOQUE - 25-26 OCTOBRE 2001
PAU : Faculté de Droit, Économie, Gestion

PROGRAMME PROVISOIRE

JEUDI 25 OCTOBRE

Ouverture du Colloque :

J.-L. Gout, Président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour
G. Denis, Doyen de la Faculté de Droit, Économie, Gestion
J. Leca, Président de l'Association Française de Science politique

Après-midi - 14h.

Président : Jean Leca

Introduction au thème :

“ Les biens publics mondiaux, Dr Jekyll ou Mr Hyde ? ”, François Constantin

I. DES BIENS CONSTRUITS

Biens publics mondiaux : théorie “ scientifique ”, réalité émergente et instrument rhétorique,
Jean Coussy

La négociation est-elle la norme fonctionnelle d'un bien public mondial ?, Gérard Wormser
Existe-t-il des types purs de biens publics mondiaux ?, Yves Schemeil

DÉBAT

VENDREDI 26 OCTOBRE

Matinée - 9h. - 13h.

II. DES BIENS DISPUTÉS

9h. : RÉPARTITION ET MARCHANDISATION, PRÉSIDENTE : JOSEPHA LAROCHE

Négociations commerciales et élaboration des normes et sécurité alimentaire, Jacques Le Cacheux

La sécurité du système financier international, bien commun mondial, Christian Chavagneux

DÉBAT - PAUSE

10h45 : RÉPARTITION, NÉGOCIATIONS, DOMINATION, PRÉSIDENT : PASCAL VENESSON

Systèmes de santé et pauvreté au Sud. En quête d'un bien public équitablement mondial, Sylvia Chiffolleau

L'eau : besoin, droit ou quel bien public ?, Alexandre Taithe

Stratégies locales, Unesco et patrimoine mondial de l'humanité, William Genieys, Emmanuel Négrier

DÉBAT

Après-midi - 14h45

Président : Guillaume Devin

III. DES BIENS CAPTIFS

L'impossibilité de constituer la biodiversité en bien public mondial, Daniel Compagnon

Les campagnes " globalisées " des ONG, ou les biens publics mondiaux au service de la société civile, Philippe Ryfman

Faire de la paix un bien public ?, Dario Batistella

DÉBAT

17h. – 18h15 – CONCLUSION, PRÉSIDENTE MARIE-CLAUDE SMOUTS

Des régulations inédites ?, Marie-Claude Smouts

DÉBAT

**COMPTE-RENDU DU CONGRES
DE L'ASSOCIATION ALLEMANDE DE SCIENCE POLITIQUE
HALLE, 1-5 OCTOBRE 2000**

La *Deutsche Vereinigung für Politikwissenschaft*, la plus importante des trois associations ayant pour fin la promotion de la science politique en Allemagne, vient de tenir son 21ème Congrès à Halle, en Saxe-Anhalt, du 1 au 5 octobre dernier. Sous la direction de son actuelle présidente Christine Landfried, de Hambourg, la DVPW a accueilli les travaux de ses 13 sections, 19 groupes de travail et 7 groupes ad hoc qui forment l'Association et regroupent ainsi 850 personnes (parmi lesquelles 50 « invités » non membres, car il est à noter que l'inscription à la DVPW requiert l'assentiment du bureau en charge de l'examen des candidatures).

Le Congrès a résolument tenu à s'inscrire en phase avec les préoccupations du moment : par sa thématique (« Politique dans un monde sans frontière » avait été choisi pour titre du Congrès), autant que par la date retenue (autour du jour anniversaire de la Réunification, jour de fête nationale, ce qui a permis la tenue de forums sur le bilan de l'unité allemande, confrontant universitaires et acteurs politiques) ou son lieu d'accueil (la Saxe Anhalt, Land qui a contribué au financement de la manifestation, se prêtait bien aux réflexions sur les transformations survenues depuis dix ans en Allemagne orientale). L'essentiel des travaux se déroulait en comités restreints, ceux des sections ou des groupes de travail, qui accueillaient les exposés de six à huit orateurs, le plus souvent sur deux demi-journées. On pouvait compter jusqu'à une trentaine de participants aux débats, même si le nombre moyen ne dépassait sans doute pas une dizaine de personnes par groupe. En revanche, des discussions publiques ou des exposés marginaux, tenus par les sommités indigènes (Renate Mayntz - Cologne, Christine Landfried - Hambourg, Claus Offe - Berlin) ou étrangères (la polical economist Saskia Sanssen – Chicago) pouvaient rassembler l'ensemble des participants.

L'ubiquité qui nous fait défaut ne nous permet pas de tirer de bilan impartial de cette manifestation. Deux points sont peut-être à retenir. Sur le fond, il est indéniable que la science politique allemande d'aujourd'hui semble principalement mobilisée par deux questions, que le choix thématique du Congrès illustre plus qu'il ne suscite. La première est bien sûr l'internationalisation des phénomènes politiques, qui se manifeste sous les problématiques de globalisation et d'européisation. La seconde est la question de la capacité des Etats à assurer le gouvernement du bien commun. Il serait toutefois plus juste de dire que la science politique allemande, si l'on veut assigner aux activités multiples qu'elle abrite une unité qu'elle n'a sans doute pas, s'efforce de faire tenir ensemble une réflexion sur les pratiques contemporaines de gouvernement (ce qu'on appelle la « gouvernance » ou la « Regierbarkeit », sans trop bien savoir ce que ces termes doivent désigner), menacées dans leur autonomie et leur légitimité par l'internationalisation des échanges et la puissance financière des marchés privés. Gouvernement, économie et mondialisation s'entrecroisent au sein de mêmes réflexions, comme l'illustrent à leur manière les exposés magistraux tenus en séances plénières. Le premier plenum, sur « Légitimation et démocratie », a ainsi permis un exposé sur « La légitimation et les conflits dans l'Union européenne », un autre sur « l'orientation des politique globale et la conscience européenne ». Le deuxième plenum, sur « Politique et économie », a permis d'entendre un exposé sur « L'architecture politique des marchés financiers », un second sur des « Réponses à la globalisation ». Le troisième plenum, sur « Politique et territorialité », a accueilli une contribution sur les unités de régulations optimales de l'Europe et sur la « Politique post-nationale ». Saskia Sanssen, qui présentait une esquisse de « L'Etat et la géographie du pouvoir » et Claus Offe, qui de son exposé « La défrontiérisation de la politique et les changements de définition de la communauté politique » faisait salle comble, illustraient à eux seuls les préoccupations scientifiques du moment. On peut aussi relever que

des treize sections permanentes de la DVPW, cinq présentent une thématique relative à l'international ou l'économique et que, de manière significative, les trois sections maîtresses « Politique internationale », « Science de l'Etat » et « Administration publique », ont réuni cette année leurs travaux sous un seul toit.

Quels traits significatifs se dégagent de cette manifestation ? Une certaine déception semblait s'être emparée des âmes éclairées évoluant dans les salons de l'hôtel du Land, notamment parce que la science politique semble aujourd'hui avoir peine à renouer avec les lustres passés, lorsque les professeurs de cette discipline avaient conquis un accès durable aux médias dans la discussion des questions publiques : c'est du moins ce qui ressortait des discussions tenues au sein du groupe de travail « Histoire de la science politique ». Du fait de la Réunification, qui amène sur le devant de la scène la problématique des héritages du passé (sous le visage des monuments commémoratifs, des dédommagements des victimes des régimes passés, des procès pénaux des responsables politiques, des épurations inégales dans les deux administrations des deux anciens Etats, etc.), ce sont les historiens qui auraient aujourd'hui acquis droit de cité dans les pages « Feuilleton » des quotidiens, celles qui assurent la publicité des activités intellectuelles, où se disputent universitaires, académiciens, publicistes et journalistes. Or, la coupure manifestement croissante entre universitaires et enseignants de second degré (« éducation civique ») rend aujourd'hui plus difficile un décroisement des universitaires vers l'espace public. Pour preuve, à notre connaissance, aucun quotidien majeur (FAZ, FR, SZ, Taz, etc.) n'a fait mention de la tenue du Congrès en leurs pages Feuilleton, qui accueillent pourtant d'ordinaire, et bien plus généreusement qu'en France où ces pages manquent, bilans de colloques ou de manifestations culturelles. Le souci de la DVPW d'épouser les formes actuelles du politique et d'y ajuster son calendrier et ses thématiques, n'aura donc pas permis, apparemment, de faire actualité.

Anne-Marie le Gloannec
Centre Marc Bloch

Fabien Jobard
Centre de recherches sociologiques
sur le droit et les institutions pénales
Centre Marc Bloch

NOUVELLES DE L'ISA

S'est tenue à Chicago du 20 au 24 Février la 42ème réunion de l'International Study Association sur le thème *International Relations and the new inequality : power, wealth and the transformations of global society at the beginning of the twenty first century*.

Cette réunion internationale a rassemblé près de 2000 participants. Y ont été organisés 420 panels. Comme toujours, on a observé une extrême diversité et on ne peut rendre compte de l'ensemble des panels. Ce que l'on remarque c'est la forte structuration en groupe de recherches plus ou moins formels qui se retrouvent d'une année sur l'autre. International Political Economy, Etudes de sécurité, Etudes des migrations, Etudes des conflits ethniques, Etudes des Institutions Internationales, Etudes sur l'Environnement sont les secteurs les plus actifs.

Parmi les thèmes les plus discutés à travers les différents panels, on notera l'importance accordée aux nouvelles technologies, et en particulier à l'internet. Ces nouvelles technologies permettent-elles plus de participation citoyenne et développent-elles le sentiment cosmopolite et les solidarités au-delà du national ? Permettent-elles aux mouvements sociaux transnationaux de mobiliser plus facilement autour de leurs actions, voire d'exister ? Sont-elles au contraire des technologies de surveillance... ? On notera aussi l'importance accordée à l'analyse des diasporas, des communautés transnationales et au multiculturalisme. En revanche, les thèmes des inégalités, de l'exclusion et de la pauvreté qui devaient être le thème central ont été relativement négligés.

Malgré la présence de Maersheimer qui est professeur à Chicago et qui a affirmé haut et fort les vertus du réalisme et du néo-réalisme face aux thèses sur la guerre juste et les interventions humanitaires, en soulignant la politique de puissance des Etats-Unis, il est flagrant que parler de *mainstream* opposé au courant constructiviste n'a plus de sens. Personne n'accepte l'étiquette de *mainstream* et tout le monde évoque le rôle de la construction des normes, refuse l'idée d'intérêts fixes, et met l'accent sur les institutions et leurs systèmes de justification. L'opposition passe donc à l'intérieur du courant constructiviste entre ceux qui en ont une vision « idéaliste » et souvent individualiste, ceux qui « réinventent le behaviourisme » en corrélant idées, valeurs, normes et intérêts, et ceux qui insistent sur les dimensions relationnelles et structurelles de la construction sociale de la réalité sociale.

A cet égard, une nouvelle section a été créée dans le cadre de l'ISA sous le nom d'International Political Sociology ou IPS. Créée par Martin Heisler –University of Maryland- et Didier Bigo- IEP Paris- et soutenue par plus d'une centaine de signatures venant tout autant d'Europe que des Etats-Unis, elle vise à rapprocher les savoirs de sociologie et de sociologie politique des savoirs de relations internationales.

L'IPS aura 8 à 10 panels à sponsoriser. Avis à ceux que cela intéresse tout en sachant que l'ISA ne prend pas en charge les frais de voyages et d'hôtels, et que la date finale de soumission est le 1er juin ce qui signifie envoyer des propositions avant le mois de mai. L'année prochaine le sujet, à La Nouvelle Orléans, est particulièrement porteur pour la science politique française car le thème choisi est « Dissolving boundaries ? The nexus between comparative politics and international relations ».

Didier Bigo

LA SCIENCE POLITIQUE DES RELATIONS INTERNATIONALES, VUE DE CLERMONT-FERRAND

Politistes et juristes sont-ils condamnés à ne pas s'entendre, comme le voudrait une certaine tradition (certes pas la plus éclairée...) ? Dans la cohabitation entre les deux disciplines, les relations internationales constitueraient-elles même une pomme de discorde particulièrement terrible ? Tout cela n'est-il plus qu'un lointain folklore, ou l'odeur de souffre se fait-elle toujours sentir ? Pour la paix des ménages, et parce que «l'accueil» est une notion qui compte dans la région, l'Université d'Auvergne Clermont I préfère de toute évidence les volcans éteints.

A Clermont-Ferrand, ville universitaire et terre de juristes, disons-le sans complexe, la science politique a sa place, les relations internationales se portent bien, et donc en toute logique l'enseignement comme la recherche en la matière y trouvent une réelle dynamique. Il y a à cela plusieurs raisons.

En premier lieu, dans une Faculté qui n'a jamais renié son appellation officielle de «Faculté de Droit et de science politique», l'enseignement de cette dernière y bénéficie d'un ancrage véritable, hérité notamment du long passage et de l'implication de plusieurs professeurs, parmi lesquels Pierre Favre et Bertrand Badie. A l'heure actuelle, Clermont I est sans doute l'une des rares universités françaises (hors les IEP bien sûr), dans laquelle la science politique est obligatoire durant les deux années de DEUG de la section Droit Public (entre 400 et 500 étudiants), avec Travaux Dirigés à l'appui sur ces deux années, puis présente en licence, et encore en maîtrise. Avec deux professeurs, deux maîtres de conférence, deux postes d'ATER (pour cette année 2001), et une demi-douzaine de vacataires chargés des «TD», sa présence est honorable. Elle n'en reste pas moins minoritaire, et dépend donc d'un autre paramètre : l'accueil qui lui est fait par les juristes. Plusieurs doyens successifs, tout comme les présidents de l'Université, ont toujours soutenu son implantation, et continuent de le faire.

Mais passons maintenant aux relations internationales. Obligatoires en première année de DEUG de Droit Public sous la forme d'un cours d'introduction, évoquées en deuxième année dans un cours de sociologie politique aux dimensions comparées, elles font depuis cette année l'objet d'un enseignement de «sociologie des relations internationales» en maîtrise. Plus qu'une aimable concession accordée par les juristes tout puissants, cela semble refléter un intérêt réel porté par les spécialistes de Droit International Public à une approche politiste, et plus globalement à la recherche pluridisciplinaire. La présence forte du CERDI (Centre d'Etudes et de Recherche sur le Développement International) et de ses économistes, l'existence depuis cinq ans d'un DESS de Carrières Diplomatiques et Internationales, le développement d'un pôle de Droit Constitutionnel Comparé essentiellement axé sur les transitions économiques et politiques des pays de l'ex-URSS (avec récemment la création d'un Observatoire à cet effet), l'engagement de plusieurs enseignants de D.I.P. dans la recherche en droit humanitaire, ont donné lieu à des coopérations multiples (par exemple, actuellement, avec des thésards de Dominique Colas inscrits à l'IEP de Paris), à l'invitation de politistes étrangers, ou encore à l'obtention de crédits CNRS (entre autres des bourses BQR) pour des projets de recherche incluant des politistes.

Aujourd'hui, d'autres projets thématiques fleurissent, qui vont inexorablement nécessiter le mélange des compétences. Juristes, économistes et politistes envisagent des recherches communes sur l'importance des normes, sur les transitions démocratiques. Quelques mots sur cette formation, qui comme son nom ne l'indique pas n'a pas véritablement vocation à préparer les concours administratifs à l'image d'une « prép'ENA ». Il s'agit plutôt de trouver des débouchés aux étudiants dans deux secteurs principaux : d'une part les Organisations Internationales (gou-

vernementales et, de plus en plus, non gouvernementales), et d'autre part les entreprises. L'Auvergne ayant fabriqué plusieurs présidents de la République, bon nombre de ministres, un président de la Commission européenne et quelques millions de pneus, le tissu local - ou ses ramifications - n'a jamais été chiche de son soutien. Le DESS, après quelques années d'existence seulement, peut être considéré comme un succès, aussi bien par le nombre des candidatures enregistrées chaque année (quatre à cinq cents), que par la suite du parcours des étudiants qui en sortent diplômés (ils sont une trentaine, dont 25 à 35% d'étrangers, selon les années). Surtout, la création d'un groupe de travail sur la politique étrangère vient aujourd'hui s'ajouter à cette structure, qui laisse entrevoir d'autres perspectives encore.

Mais parce que Clermont n'échappe pas aux difficultés nationales de la science politique des relations internationales, ce dynamisme est producteur d'un triste paradoxe : à l'heure où les efforts de l'Université d'Auvergne commencent à être connus, alors qu'initiatives de recherche comme publications collectives attirent des équipes venues d'autres horizons, quels débouchés offrir ? En termes de postes, le Droit public est mieux loti que la science politique, à tous les niveaux (CNRS, agrégation, concours de maîtres de conférence), et à ce titre les juristes ouverts à la dimension politique bénéficient de perspectives moins sombres. Mais les politistes des relations internationales ouverts sur le Droit demeurent dans l'incertitude que nous savons. Ils trouvent à Clermont de nombreuses possibilités de collaborations, voire l'occasion d'enseigner provisoirement, en tout cas une porte grande ouverte (une douzaine de chercheurs de Paris et province déjà invités cette année, entre octobre 2000 et février 2001, par le seul DESS). Mais passé le constat que l'Auvergne n'est pas qu'un «grand plateau de fromage», le problème reste entier. C'est là une toute autre affaire, qui dépasse le village global Clermontois...

Frédéric Charillon